

# Pièces à joindre

## Pour toute demande :

- ✓ Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne, et le cas échéant de son représentant légal
- ✓ Le formulaire médical ci-joint daté de moins de six mois
- ✓ Un justificatif de domicile
- ✓ Une attestation de jugement de protection, tutelle, curatelle, etc. (le cas échéant)
- ✓ Les justificatifs demandés dans le « formulaire de demande à la MDPH »

- Pour une **révision d'AAEH** et son complément (rubrique E1) :  
Devis, factures, frais, justificatifs de dépenses

## Pour une demande de **parcours de scolarisation** (rubrique C3)

- GEVASCO
- Compte-rendu du psychologue scolaire ou libéral
- Bilan des autres prises en charges éventuelles
- Bilan du médecin spécialiste, le cas échéant

## Pour une demande de **carte** mobilité inclusion (CMI) (rubrique E1) : Si vous demandez la mention « Invalidité »,

- un justificatif, si vous percevez une des prestations suivantes :
- Élément « aides humaines » de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH),
  - Majoration pour Tierce Personne versée par un régime de sécurité sociale (MTP),
  - Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
  - Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP),
  - Complément de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AAEH + complément),
  - Pension d'Invalidité de troisième catégorie.

## Pour toute demande de **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** (rubrique E1) :

- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Une copie de la déclaration de ressources de l'année antérieure
- Une attestation d'emploi de tierce personne (le cas échéant)
- Une attestation concernant la Majoration pour l'emploi d'une Tierce Personne (MTP) attribuée par un régime de sécurité sociale (le cas échéant)
- Un justificatif de fonction électives (le cas échéant)

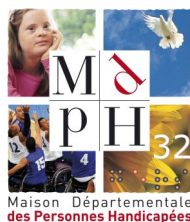
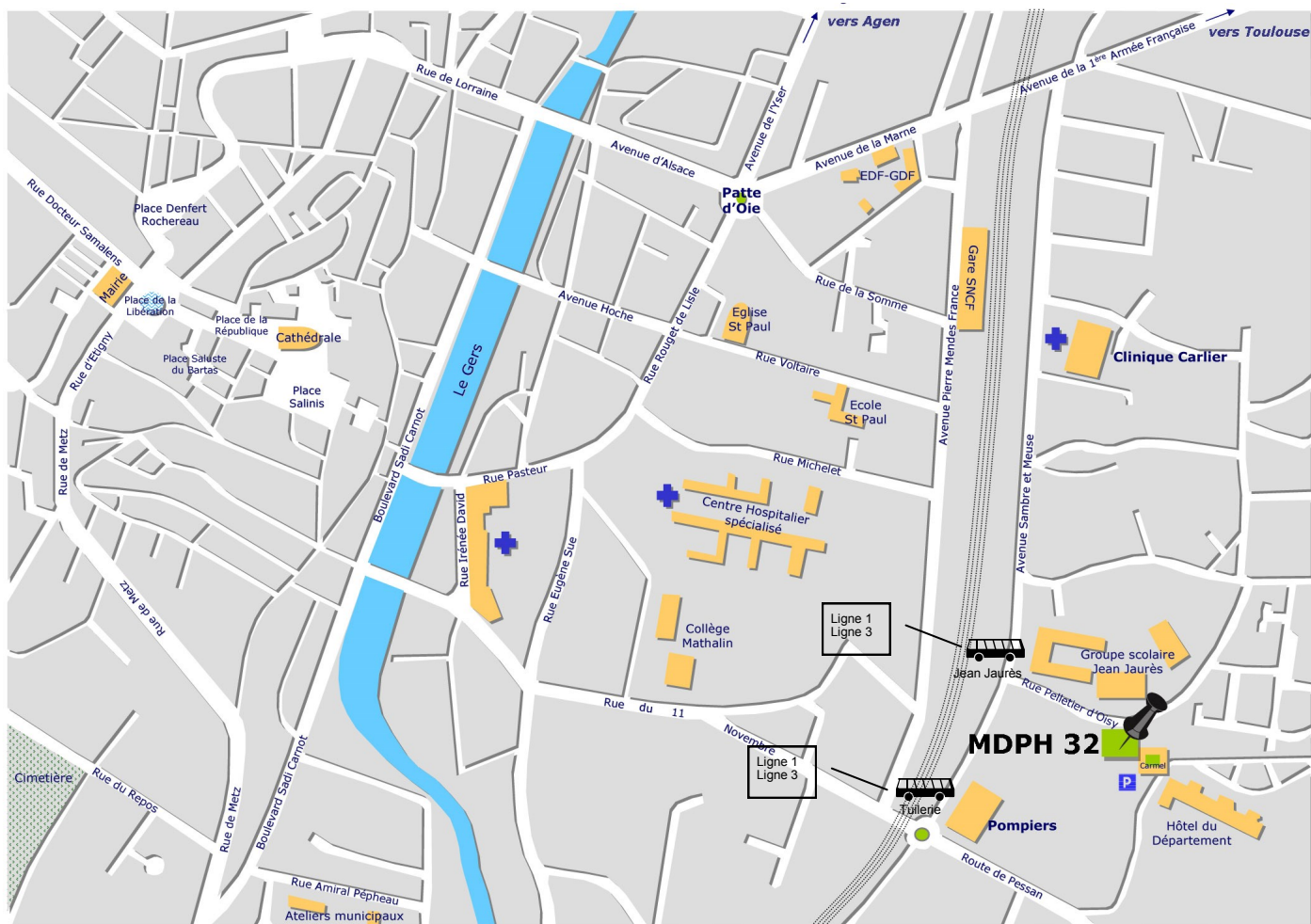
## Pour toute demande relative au **travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle** (rubrique E3) :

- Un CV
- Le projet de vie rempli (rubrique B)
- Pour une **orientation/reclassement en ESAT**
- Un bilan social (rédigé par le travailleur social, Assistante Sociale, Éducateur, Mandataire judiciaire, qui

## Pour une demande d'**hébergement permanent ou d'un service d'accompagnement** (rubrique E1) :

- Un bilan social (rédigé par le travailleur social, Assistante Sociale, Éducateur, Mandataire judiciaire, qui vous accompagne dans votre démarche, le cas échéant)

# Plan d'accès à la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers



MDPH 32  
12, rue Pelletier d'Oisy  
32000 Auch

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des dossiers des bénéficiaires.  
Les destinataires des données sont : Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers.  
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :  
MDPH 32, 12 rue Pelletier d'Oisy, 32000 AUCH.  
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.